



Université de Bourgogne

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN
COLLEGE DES USAGERS : ETUDIANTS, PERSONNES BENEFICIANT DE LA FORMATION CONTINUE ET AUDITEURS - COLLEGE UNIQUE

SCRUTIN DES 30 ET 31 JANVIER 2024

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du COLLEGE DES USAGERS : ETUDIANTS, PERSONNES BENEFICIANT DE LA FORMATION CONTINUE ET AUDITEURS - COLLEGE UNIQUE

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Table with 2 columns: Description (Nombre de sièges à pourvoir, Inscrits, Votants) and Value (6, 33 173, 2 837)

Table with 2 columns: Description (Taux de participation, Votants / Inscrits) and Value (8,55%)

Table with 2 columns: Description (Suffrages à déduire) and Value (empty)

Table with 2 columns: Description (Total des suffrages exprimés) and Value (2 751)

Table with 2 columns: Description (Quotient électoral) and Value (458,5) with subtext (suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir)

Main table with 6 columns: Intitulés des listes, Nombre de suffrages exprimés, Nombre de sièges attribués par application du QE, Reste, Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste, Nombre total de sièges attribués par liste

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Table with 3 columns: Listes, Titulaires, Suppléants

Fait à Dijon, le 2 février 2024

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Les membres du Comité Electoral Consultatif,

Handwritten signatures of the President and the Electoral Consultative Committee members.